

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Saint-Louis - Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage : Menaces sérieuses de disparition des tortues marines

Date de mise en ligne : mercredi 13 mai 2015

- Environnement -

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dans le cadre de l'éducation environnementale et du programme national de sensibilisation des populations sur les menaces de disparition qui pèsent constamment sur certaines espèces animales, la Direction des Parcs Nationaux et des Réserves et WWF (ONG qui oeuvre pour la protection de la nature), organisent conjointement et depuis hier, dans la capitale du Nord, une grande exposition sur les tortues marines.

source : www.ndarinfo.com - 22 Avril 2015

Ainsi, a précisé **Mamadou Diallo**, Responsable du Programme "Espèces et Habitat" de WWF, cette exposition de trois jours permettra surtout aux élèves d'avoir le réflexe de la conservation de ces tortues marines qui font régulièrement l'objet de braconnage.

Ces espèces de tortues en voie de disparition, a-t-il poursuivi, sont exploitées par des personnes mal intentionnées qui ramassent leurs oeufs, mangent leur chair et vendent leur carapace aux touristes. Même les plages et autres zones de ponte ont tendance à disparaître.

Selon M. Diallo, il y a 7 espèces de tortues dans le monde dont 6 vivent en Afrique et 4 fréquentent constamment notre pays. C'est la présence de la tortue verte marine migratrice qui est toujours signalée au Sénégal. Mme Armelle Nyobe, chargée de communication de WWF, a particulièrement insisté sur l'urgence et la nécessité de tout mettre en Suvre pour protéger ces tortues. Le Docteur **Djibril Diouck** des Parcs Nationaux, a rappelé que ces tortues bénéficient d'une triple protection. Le code de la chasse, le code de la pêche et la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ne ménagent aucun effort pour la conservation de ces tortues marines qui sont en voie de disparition dans toute la côte atlantique de l'Afrique, qui s'étend sur 14.000 kilomètres, du Maroc à la République sud africaine. Dans cette côte atlantique africaine, a-t-il souligné, on trouve des plages de nidification, des zones de croissance et d'importants corridors de migration de la tortue marine.

Depuis plusieurs décennies, a rappelé M. Diouck, on a constaté une diminution progressive de la population des tortues marines. Cette décroissance est en partie due essentiellement à une exploitation excessive directe et occasionnelle, des prises accidentelles d'engins de pêche, une dégradation des habitats.

Alors qu'il n'existe que des connaissances encore partielles dans le monde des tortues marines, des efforts, selon M. Diouck, sont en train d'être dans le domaine de la recherche scientifique et du développement des outils d'aide à la sauvegarde de ces espèces.

Ainsi, des programmes régionaux et sous-régionaux se mettent progressivement en place pour dynamiser davantage les actions en faveur des tortues marines.

C'est dans ce contexte que les pays africains de l'aire de répartition, réunis en 1999 à Abidjan sous l'initiative de la Convention sur les mesures de conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, ont bien voulu discuter et ouvrir à la signature le Mémorandum d'Accord visant à améliorer l'état de conservation des tortues marines dans la façade atlantique africaine, y compris les habitats dont elles dépendent. A nos jours, presque plus de 80% des pays de l'aire de répartition ont signé ce mémorandum.

Des sites de ponte sur la Langue de Barbarie

Quatre sites de ponte de la tortue marine verte migratrice, ont été repérés sur la plage du parc national de la Langue

de Barbarie depuis 2008 à hauteur du village de **Darou Salam**.

Au cours d'une visite guidée de ces sites de reproduction organisée récemment par les agents du parc de la Langue de Barbarie, le coordonnateur du projet **COMPACT** (Gestion Communautaire pour la Conservation des Aires Protégées), **Khatary Mbaye** et les éco gardes, le lieutenant **Assane Kandji**, adjoint au conservateur du parc, a précisé que ces tortues vertes mesurent 110 à 140cm, pèsent 230 à 400kg, présentent une carapace cordiforme, bombée antérieurement avec 4 paires de costales sans contact avec la nuchale, un plastron jaunâtre avec 4 inframarginales, une tête de taille moyenne avec un museau arrondi, un bec denticulé et une paire de préfrontale.

C'est une espèce largement distribuée, a-t-il poursuivi, qui fréquente des milieux très variés selon l'âge. Essentiellement herbivores, elles peuvent capturer occasionnellement des mollusques, des crustacés et des méduses. Ayant une maturité sexuelle au-delà de 15 à 20 ans, son cycle de reproduction est généralement de 2,3 ou 4 ans. Habituellement, elle peut effectuer entre l'océan et les sites de ponte, deux à cinq navette par saison de 110 œufs en moyenne, logés dans des nids de 35 à 55 cm de profondeur. Sa durée d'incubation est de 48 à 70 jours.

Mobilisées derrière la présidente de leur GIE, **Fatou Khole**, les femmes bénéficiaires d'un programme de suivi écologique de ces tortues et de réhabilitation de l'îlot de reproduction des oiseaux migrateurs mis en œuvre depuis 2008 par le Projet COMPACT pour un coût global de 18 millions CFA, ont réitéré leur engagement indéfectible à poursuivre leur collaboration avec les agents du parc, les éco gardes, les populations des villages environnants et autres partenaires, en vue de mieux protéger et conserver ces tortues marines qu'on espérait plus revoir sur la Langue de Barbarie.

Très dégourdis et entreprenants, ces jeunes femmes n'hésitent pas à exhorter les pêcheurs, moyennant quelques espèces sonnantes et trébuchantes, à protéger ces tortues marines. Ainsi, ces derniers sont souvent chargés d'indiquer aux agents du parc et aux éco gardes les sites de ponte qu'ils auront eux-mêmes repérés.

Mbagnick Kharachi Diagne
